

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 47

Artikel: Evidemment, c'est un brave homme !... : [suite]
Autor: Vallotton, Benjamin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225518>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

là, vous servez le reste de ce qui reste, carrément froid, en hors-d'œuvre, avec un filet d'huile et vinaigre.

Le soir, s'il reste encore de ce reste, et qu'ils ne soient pas partis, vous le jetez dans de l'eau chaude, et vous le servez comme potage. S'ils sont partis, vous le donnez au chien...

Mais je suis bien tranquille ; généralement, au bout de trois jours, il reste encore des pommes de terre, mais il ne reste plus de parents...

Avocates! Ce néologisme a quelque chose de crâne et de gentiment moderne. On s'en rendra encore mieux compte en lisant le délicieux article d'Yvonne Brémaud consacré, dans **L'ILLUSTRE** du 23 novembre, à ces dames du Palais. Cet article est, d'autre part, illustré de manière très vivante à l'aide d'instants pris sur le vif. Des avocates, le lecteur passera aux visions de l'aventureuse existence du roi d'Angleterre Henry VIII, puis aux doigts de magicien du pianiste Cortot, qui vient de jouer en Suisse romande. On lira aussi avec intérêt la chronique des lettres, puis on regardera la page de la mode, celle du match Suisse-Allemagne.

EVIDEMMENT, C'EST UN BRAVE HOMME !...

Poussés par la destinée qui veut que les hommes se réveillent chaque matin avec les mêmes soucis, les mêmes joies, les mêmes habitudes, les mêmes devoirs, chaque matin, séparés par la place du village, Barroz et Tavonne s'éveillaient.

Et Tavonne, vite, sa tasse de lait avalée, soignait sa vache, ses deux porcs, jetait un mot aux enfants qui partaient pour l'école, triait les lettres, les paquets, au bureau, et puis, le sac en bandoulière, s'en allait par les chemins, d'autant plus fier de son poste qu'on le lui disputait plus évidemment. Et il notait la croissance du blé, la belle floraison des cerisiers, et il comptait les nids cachés dans l'épaisseur des haies... Fort de sa bonne conscience, le facteur marchait allègrement. Son visage était bon, son regard franc. Dans les fermes on aimait à le voir arriver, toujours à l'heure, toujours un gai propos sur les lèvres... Accompagné par cette rumeur de bonne renommée, Tavonne sifflait un air siège qu'il était parvenu sur le dos du plateau qui dominait l'horizon. Tavonne regarda fuir les nuages dans le ciel ; Tavonne portait en lui la joie naïve, profonde, de ceux qui ne nuisent à personne. Et il marchait, il marchait, fatigué, fourbu, toussant parfois du mauvais rhume qui le « tenait » depuis qu'il fallait, une heure par jour, patauger dans la boue du sentier encaissé, traverser le vallon marécageux... Il toussait. Mais une pensée le soutenait qui versait la bonne humeur dans son cœur :

— Barroz enrage de te voir solide au poste... Barroz boit plus que jamais... Barroz a du sang dans les yeux... Tiens bon ! Tiens bon !... Enterrer-le !...

Oui, Barroz avait du sang dans les yeux. L'épicierie, maintenant, le dégoûtait. Vendre du sucre, du poivre aux ménagères, un bout de ficelle, des caramels aux enfants, est-ce une occupation pour un homme violent ?... Il querellait donc sa femme. Il errait de chambre en chambre, trouvant tout mal placé. A la pinte, personne. Ennuyé, furieux, Barroz regagnait son domicile. Il serrait les poings devant le bureau de poste, comprenant bien que Tavonne était plus heureux que lui.

Et le soir descendait, un soir de jour printanier, tout rose, très doux. Des hirondelles tournaient autour du clocher, dans la lumière pâlie, avant de gagner leurs ails sous les avant-toits des maisons dont les cheminées fumaient.

Mais, ce n'était là qu'un printemps trompeur. Des vents aigres se levèrent. Le ciel devint gris, laid. Et la pluie froide se mit à tomber, des jours et des jours, sur les brins d'herbe, sur les fleurs imprudemment écloses, sur les jeunes oiseaux sans plumage tassés aux creux des nids. Les champs labourés boudaient. Des ruisseaux cascadaient de partout, empruntant les sentiers encaissés, y roulant leurs eaux jaunes sans demander permission à personne.

Un soir, très tard, crotté, mouillé, les yeux

fiévreux, le facteur Tavonne poussa sa porte. Sans un mot, jetant son sac vide sur la table, il s'assit au coin du feu. Ses mains tremblaient. Il claqua des dents.

— Paul, qu'as-tu ?... questionna une voix effrayée. Dis, qu'as-tu ?... Couche-toi... On va te faire boire du café bien chaud...

Tavonne se coucha. Et il n'eut plus la peine de se lever, car les choses allèrent très vite, si vite que les enfants, que la femme n'eurent pas le temps de réaliser leur malheur... Un médecin vint de Bolens, en carriole. Il ausculta. Il prit la température. Il écouta le souffle court, oppressé, du malade, et, gravement, il diagnostiqua une double pneumonie. Deux heures après, le facteur délibrait. Les yeux largement ouverts, fixés sur le même point du plafond, il lançait des paroles incohérentes, des exclamations, et il riait, les dents serrées, à petits coups saccadés, sans se soucier de sa femme qui tournait autour du lit, en disant des choses très douces, sans voir les enfants qui s'approchaient sur la pointe des pieds,

Cela dura six jours. Au soir du sixième jour, Paul à Jean Tavonne parla beaucoup. Beaucoup, mais il disait toujours les mêmes mots :

— Tiens bon !... Enterrer-le !...

Enfin, il se tut. Une pâleur se posa sur la figure émaciée. Un râle, très lent, passait entre les lèvres convulsivement closes. Ce râle cessa vers les trois heures du matin. Alors, la femme Tavonne se jeta sur son mari. Elle l'embrassa, elle l'appela, elle le prit dans ses bras.

— Paul, réponds !... Reste avec nous !... Paul ! Paul !...

Mais Paul à Jean Tavonne, le doux facteur, ne répondit plus rien. Groupés autour du lit, les six enfants, le petit neveu, pleuraient avec bruit. Que pouvaient-ils faire d'autre ?... Et au mur, accrochés à deux clous, le sac, la belle casquette bleue.

* * *

On garde les morts deux jours. Après quoi l'on s'en débarrasse. Le jeudi soir, à quatre heures, un jeune monsieur blond, en longue redingote et haut de forme, entra dans la maison Tavonne. C'était le nouveau pasteur, installé depuis dix jours à la place du suffragant envoyé de la ville après la nomination de M. Biautard à Biollaz. Ce jeune homme prononça d'excellentes paroles, un peu vagues, car il connaissait mal le défunt. Puis un cortège s'organisa. En tête, le cercueil. Derrière, des hommes, deux par deux, qui marchaient lentement. Ci et là, des groupes attendaient. Ils s'ajoutaient à la colonne. Comme on arrivait à l'endroit où le chemin tourne à gauche, on vit Barroz, vêtu de noir. D'un geste large, il se découvrit devant le cercueil, et sans hésitation, regardant bien dans les yeux tous ceux qui étaient autour de lui, il se mit à côté du syndic Moïllaz, derrière le pasteur, derrière l'orphelin et le petit neveu qui sanglotaient, l'un viollement, l'autre doucement, la figure cachée dans son mouchoir.

Et Barroz dit au syndic :

— Ce pauvre Tavonne... Il a été pris en un rien de temps.

Dans le cimetière, on se groupa tout autour de la fosse au fond de laquelle le cercueil fut descendu. Pipette, le fossoyeur, se tenait derrière le tas de terre remuée, appuyé sur sa pelle. De nouveau, le jeune pasteur parla. Il dit la vie si courte, les hommes jamais sûrs du lendemain, la vanité de tout, des honneurs, des richesses, des passions, et la grande ascension de l'esprit après la mort, vers Dieu qui console. Et Barroz contemplait la fosse béante, pensant à part lui, la mine grave, recueillie :

— C'est bon !... C'est bon !... Quand on est dans le trou, on y est et on y reste !

— Prions Dieu !...

Ainsi qu'il convient, Barroz joignit les mains.

Après la bénédiction, l'assemblée se dispersa. Et l'on vit, par les sentiers, le long des haies, glisser des hommes vêtus de noir.

Devant la porte du cimetière, Barroz aborda le jeune pasteur :

— Monsieur le pasteur... Vous devez être fatigué... Vous me feriez plaisir en vous arrêtant à la maison... Une tasse de quelque chose de chaud, ça fait toujours du bien !...

Reconnaissant, M. Champrenaud accepta. En chemin, on causa. Barroz disait :

— Ah ! la tâche du pasteur, dans cette paroisse, n'est pas tant facile... Il y a du bon, mais aussi du mauvais... Du blé et des orties... Ça ne manque pas de gens de calomnies, de propos sans consistance ; de jaloux qui parlent à tort et à travers, qui critiquent tous les dicastères, qui inventent des histoires pour le plaisir de nuire au prochain... Oui ! C'est des fois triste de constater de train du monde !... Enfin, le tout est d'aller de l'avant, sans défaillance... C'est là, monsieur le pasteur... Entrez seulement...

* * *

— Eh bien !... Comment cela a-t-il marché ? interrogea Mme Champrenaud sitôt que son mari fut rentré.

Les deux époux, mariés depuis trois mois, vivaient en pleine idylle. Ils s'embrassèrent, longuement, comme on s'embrasse, plus tard, au retour d'une absence d'un mois. Quand ces tendresses eurent pris fin, M. Champrenaud s'exprima en ces termes :

— J'ai eu beaucoup de plaisir à parler à tous ces braves gens... Ils écoutent très bien... Après la cérémonie funèbre, j'ai pris une tasse de thé chez M. Barroz... Tu sais bien, celui dont le suffragant nous a dit tant de mal... Mais il est facile de se tromper !... Ce M. Barroz est charmant, très ouvert... Il a une bonne, une solide poignée de mains et il vous regarde dans les yeux... Evidemment, c'est un brave homme !

Benjamin Vallotton.

FIN.

Emprunt fédéral 4 % de 1933, de fr. 150.000.000. — Ainsi que cela a été annoncé, le Conseil fédéral a décidé de contracter un emprunt 4 % d'un montant nominal de fr. 150.000.000 dans le but d'offrir aux porteurs d'obligations de l'emprunt en dollars 5½% de la Confédération suisse 1921/46, de 30.000.000 dollars, dénonçable pour le remboursement au 1er avril 1934 au plus tôt, l'échange, sur la base or, au change fixe de fr. 5.12 le dollar, contre des titres du nouvel emprunt. Il a été démontré par la statistique que ces obligations stipulées en dollars sont dans la grande majorité propriété suisse ou se trouvent en dépôt auprès de banques suisses pour le compte de tiers domiciliés en Europe.

Le nouvel emprunt de 150 millions de francs a été pris ferme par les groupes de banques qui l'offrent en souscription publique du 24 novembre au 1er décembre 1933 à midi. Le cours d'émission aussi bien pour les demandes d'échange que pour les souscriptions contre espèces est fixé à 99,75% plus 0,60% de timbre fédéral sur les obligations.

Le remboursement de l'emprunt aura lieu au pair, sans dénonciation préalable, le 15 décembre 1953 ; remboursement facultatif à partir du 15 décembre 1948.

Pour le cas où les demandes d'échange et les souscriptions contre espèces dépasseraient 150 millions, le montant de l'emprunt sera augmenté de 50 millions à 200 millions de francs, de façon à pouvoir satisfaire dans la mesure du possible, les souscriptions contre espèces.

Cette opération assure aux porteurs un rendement de 4 % qui correspond au taux actuel de capitalisation sur le marché des obligations : elle semble devoir répondre largement aux exigences du public en qualité de placement.

Les jolis trousseaux s'achètent toujours

chez L. BROUZOZ

**AU TROUSSEAU MODERNE
MORGES**

Un grand roi!!!

On cite le roi du pétrole...

Le roi de l'or... Ah : c'est parfait.

Mais le roi dont tous raffolent.

C'est l'apéritif sain « DIABLETRES »